



Tarif 2024-2025 : ALE Bouilles de Mômes, Noyant-la-Gravoyère

QUOTIENT FAMILIAL	1/2 journée	1/2 journée + repas	Journée + repas	Accueil Péricentre (7H30-8h30 et 17h30-18h30)	Péricentre autres communes
0 à 350	2.10 €	3.59 €	5.27 €	0.60 € (les 30 min)	1.45 € (les 30 min)
351 à 600	3.30 €	5.64 €	8.28 €	1.08 € (les 30 min)	1.50 € (les 30 min)
601 à 800	4.20 €	7.18 €	10.54 €	1.08 € (les 30 min)	
801 à 950	4.80 €	8.20 €	12.04 €	1.08 € (les 30 min)	
951 à 1200	5.40 €	9.23 €	13.55 €	1.08 € (les 30 min)	
1201 et +	6.00 €	10.25 €	15.05 €	1.20 € (les 30 min)	1.60 € (les 30 min)

Enfants hors commune de Segré-en-Anjou-Bleu (sauf Bouillé-Ménard) **+25%** pour Quotient familial > 601.

Le petit déjeuner (pour les enfants arrivant avant 8h30) et le goûter de l'après-midi sont inclus dans les tarifs de l'A.L.E.

Notre établissement accepte les chèques vacances.

Les retards ne sont pas admis le soir. Tout retard sera facturé à la famille **4€ par enfant**, par quart d'heure commencé. En cas de retards répétés le FLEP se réserve la possibilité de ne plus accepter l'enfant à l'accueil de Loisirs Educatifs.